



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : CONVENTION ENTRE LA VILLE DE VINCENNES ET MADAME SOPHIE KAMECH POUR L'ORGANISATION DE DEUX ATELIERS "YOGA DOUX MEDITATION RELAXATION " ET "DECOUVERTE DE LA SOPHROLOGIE ET GESTION DU STRESS"

**DÉCISION N° DM-23-071
EN DATE DU 07 FEVRIER 2023**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté N°A-20-485 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Céline MARTIN en tant qu'adjointe au maire chargée de la petite enfance et des seniors ;

CONSIDÉRANT la proposition faite par Madame Sophie Kamech, domiciliée 42 bis rue de Flore, 94140 Alforville, d'organiser, à titre gratuit, un atelier «Yoga doux méditation - relaxation» et un atelier « Découverte de la sophrologie et gestion du stress » le mardi 14 février 2023 de 9h45 à 12h30 à destination des seniors vincennois dans le cadre de « la semaine Zen »;

D É C I D E

DE SIGNER une convention avec Madame Sophie Kamech, domiciliée 42 bis rue de Flore, 94140 Alforville, pour l'organisation, à titre gratuit, d'un atelier «Yoga doux méditation - relaxation» et d'un atelier « Découverte de la sophrologie et gestion du stress » le mardi 14 février 2023 de 9h45 à 12h30 à destination des seniors vincennois dans le cadre de « la semaine Zen ».

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la petite enfance et
des seniors,

Signé

Céline MARTIN

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20230207-lmc1H10511H1-AR Date de réception en Préfecture : 07/02/2023 Date de Publication : 07/02/2023
